

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT DU CONSEIL
DES MINISTRES



Communiqué final

29 janvier 2026

Secrétariat du Conseil des Ministres

Conseil des Ministres
Libreville, le 29 janvier 2026

Sous la **Très Haute Présidence de Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, **le Conseil des Ministres** s'est réuni **ce jeudi 29 janvier 2026, à 11 h00**, dans la salle habituelle des délibérations, au Palais de la Présidence de la République.

À la demande du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, le Conseil a suivi avec une attention soutenue la situation sociale du pays, présentée par le Vice-Président du Gouvernement.

Le Vice-Président du Gouvernement a indiqué que le Gouvernement demeure pleinement attentif au climat social marqué, depuis le début de l'année, par des grèves et des mouvements d'humeur dans plusieurs secteurs. Le Vice-Président du Gouvernement a relevé qu'une décrispation progressive est observée, notamment du fait de l'implication personnelle du Président de la République.

À cet effet, il a été rappelé la nécessité de privilégier une approche fondée sur le tact, la responsabilité et l'anticipation, afin de prévenir toute situation susceptible de devenir ingérable.

Le Conseil a par ailleurs noté que les dysfonctionnements constatés trouvent leur origine dans plusieurs décennies de gestion approximative du système administratif. Une réflexion approfondie, conduite par le Ministre de la Fonction publique, a été engagée en vue d'établir un diagnostic rigoureux, objectif et sans complaisance des situations administratives, afin d'identifier les écarts et d'y apporter les correctifs nécessaires.

Le Vice-Président s'est engagé à maintenir une communication permanente, franche et transparente avec les partenaires sociaux et l'opinion nationale, en exposant tant les efforts déjà consentis — notamment en matière de régularisation des situations administratives dans les secteurs de l'Éducation, de la Santé et de l'Enseignement supérieur — que les contraintes liées aux tensions de trésorerie de l'État.

Le Vice-Président du Gouvernement a, en outre, annoncé la remise des feuilles de route des 100 jours le 4 février 2026, tout en faisant le point sur l'état de mise en œuvre des principales mesures présidentielles structurant l'action gouvernementale, à savoir : la Taxe Forfaitaire d'Habitation (TFH), destinée à initier une véritable

décentralisation fiscale par le renforcement des ressources propres des Collectivités locales ; la Centrale d'Achat du Gabon (CEAG), destinée à apporter des solutions efficaces à la lutte contre la vie chère ; le programme de production massive des titres fonciers ; la mise en œuvre de l'Accord de pêche avec l'Union européenne (UE) ; l'interdiction de l'importation du poulet de chair à partir de 2027 ; ainsi que l'interdiction de l'exportation du manganèse brut à partir de 2029.

Le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, a exhorté les Membres du Gouvernement à faire preuve de proactivité dans leurs relations avec les partenaires sociaux, à privilégier en toutes circonstances le dialogue social et à tenir un langage de vérité, tout en s'abstenant de toute compromission susceptible de fragiliser durablement la paix sociale.

Par ailleurs, le Président de la République est revenu sur le sinistre provoqué par les récentes inondations survenues dans la ville de Libreville. À cet effet, il a instruit le Gouvernement d'associer pleinement les Sapeurs-pompiers et le Génie militaire aux opérations de réponse et d'assistance, et a demandé la mise en place d'un numéro vert destiné à l'appui et à l'orientation des sinistrés.

Revenant sur les dérives constatées dans la gestion des recrutements au sein des différents services centraux et déconcentrés, voire décentralisés, le Chef de l'État a exigé l'élaboration et la mise en œuvre de plans de recrutement formalisés dans l'ensemble des entités concernées, validés au préalable par les Ministres de tutelle. Cette mesure vise à prévenir les situations observées à ce jour, notamment celles d'agents ayant servi l'État durant de longues années sans rémunération régulière ou se trouvant dépourvus d'affectation.

Enfin, dans le droit fil des orientations issues du Sommet de Brazzaville, le Président de la République s'est félicité de l'accueil favorable réservé par les marchés financiers à l'annonce faite par le Ministre de l'Économie, de l'ouverture prochaine de discussions en vue de la conclusion d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI). À cet égard, il a exhorté le Ministre concerné à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en place effective dudit programme.

PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les affaires suivantes :

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE, CHARGE DE LA LOGISTIQUE

- **Projet de décret fixant les modalités d'intervention et des moyens de mise en œuvre du service de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse en temps de paix.**

Le présent projet de décret, pris en application de l'article 242 de la loi n°023/2016 du 29 décembre 2016, fixe les modalités d'intervention et les moyens de mise en œuvre du service de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse sur le territoire de la République gabonaise, en temps de paix.

À cet effet, il prévoit que les opérations de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse en temps de paix sont mises en œuvre au moyen de mécanismes de coopération internationale ou bilatérale, ainsi que par l'intermédiaire d'un organisme national de recherche et de sauvetage.

Le service national de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse en temps de paix comprend :

- le Comité national de coordination de la recherche et du sauvetage ;
- le Bureau ;
- le Centre secondaire de sauvetage.

MINISTRE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU CADASTRE

- **Projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi n°003/2012 du 13 août 2012 fixant le régime de la propriété en République Gabonaise.**

Le présent projet d'ordonnance modifie et complète les articles 34 et 39 de l'ordonnance n°005/2012 fixant le régime de la propriété foncière en République gabonaise, ratifiée par la loi n°003/2012 du 13 août 2012.

À cet effet, il vise à opérer une réforme ciblée et cohérente du dispositif juridique relatif à la publicité foncière applicable aux opérations de régularisation foncière de grande envergure.

Il introduit, à titre dérogatoire, un mécanisme légal permettant de réduire les délais de publicité foncière dans le cadre des procédures

d'immatriculation liées à des opérations spéciales, tout en assurant une meilleure harmonisation entre le cadre législatif et le cadre réglementaire.

Cette évolution normative a pour finalité de raccourcir significativement les délais de traitement des opérations foncières présentant un caractère stratégique pour l'État, tout en préservant les exigences de sécurité juridique et de transparence.

- **Projet de décret modifiant et complétant le décret n°257/PR/MECIT du 19 juin 2012 réglementant les concessions et les locations des terres domaniales.**

Le présent projet de décret, qui a pour objet de compléter l'article 27 du décret n°257 du 19 juin 2012, introduit, à titre dérogatoire, une procédure de publicité foncière allégée.

Il vise ainsi à réduire de manière significative les délais de traitement des opérations foncières présentant un intérêt stratégique, tout en maintenant les garanties essentielles relatives au droit d'opposition et à la sécurité juridique des tiers.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

- **Projet d'ordonnance relative à l'archivage électronique en République Gabonaise.**

Le présent projet d'ordonnance, pris en application des dispositions des articles 94 et 99 de la Constitution, a pour objet de définir le cadre juridique de l'archivage électronique en République gabonaise.

Les dispositions de la présente ordonnance s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale d'archivage et visent à fixer les principes et règles générales applicables à la constitution, à la conservation, à la gestion et à la valorisation des documents électroniques et numériques.

Elles déterminent également les règles encadrant l'activité des prestataires de services de dématérialisation et de conservation des archives électroniques.

- Projet d'ordonnance fixant les règles applicables aux paiements digitaux en République Gabonaise

Le présent projet d'ordonnance, pris en application du décret n°0388/PR/MENNTI du 16 novembre 2024, a pour objet de combler le vide juridique encadrant les opérations de paiements digitaux en République gabonaise.

À cet effet, il institue, en conformité avec les dispositions communautaires en vigueur au sein de la CEMAC, un cadre normatif visant la migration progressive des administrations et établissements publics vers les paiements digitaux, notamment pour :

- les impôts, taxes et redevances ;
- les frais administratifs et parafiscaux ;
- les droits, pénalités et autres recettes publiques.

La présente ordonnance vise ainsi à favoriser l'inclusion financière, à renforcer la compétitivité des entreprises, à encadrer la fourniture de solutions de paiement sur le territoire national, à promouvoir l'interopérabilité avec les systèmes régionaux et internationaux, et à organiser de manière progressive et sécurisée la dématérialisation des paiements publics.

- Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère de l'Économie Numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation

Le présent projet de décret, pris en application de l'article 95 de la Constitution, fixe les attributions et l'organisation du Ministère de l'Économie Numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation.

Il redéfinit le cadre d'intervention du département afin de renforcer le pilotage stratégique de la transformation numérique de l'État, d'améliorer la cohérence des politiques de digitalisation, de promouvoir l'innovation technologique et de garantir la souveraineté numérique, la sécurité des systèmes d'information et la protection des données.

Le Ministère comprend le Cabinet du Ministre, le Secrétariat Général, l'Inspection Générale des Services, les Directions Générales ainsi que les établissements et organismes sous tutelle.

Ce décret dote ainsi l'action gouvernementale d'un cadre institutionnel modernisé, adapté aux enjeux contemporains du numérique.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE

- **Projet de décret fixant les modalités de gestion des investissements publics en République Gabonaise.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, a pour objet d'établir un cadre unifié, rigoureux et opérationnel de gestion des investissements publics en République Gabonaise.

Il vise à doter l'État d'un instrument stratégique de pilotage de l'investissement public, permettant d'assurer l'alignement effectif des projets financés sur les priorités nationales de développement, les objectifs de performance de l'action publique et les capacités financières réelles du pays.

À ce titre, le projet de décret s'inscrit dans une volonté politique clairement affirmée de :

- rehausser la qualité, l'efficacité et l'impact socio-économique des investissements publics ;
- renforcer la discipline budgétaire, la soutenabilité des finances publiques et la cohérence entre programmation, budgétisation et exécution ;
- instaurer, au sein de l'administration, une culture de résultats, de redevabilité et d'évaluation de la performance ;
- restaurer la crédibilité de l'État et la confiance des partenaires techniques et financiers à travers des règles claires, transparentes et prévisibles.

Ce décret constitue ainsi un outil structurant de mise en œuvre du programme du Président de la République, en garantissant que chaque franc investi par l'État contribue de manière mesurable, efficiente et durable au développement économique et social national.

MINISTERE DE LA REFORME ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Projet de décret portant composition des cabinets du Contrôleur général d'Etat et du Contrôleur général d'Etat adjoint ;

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 35 de l'ordonnance n°0001/PR/2023 du 29 septembre 2023 relative à l'organisation du contrôle général de l'État, fixe la composition des cabinets du Contrôleur Général d'État et du Contrôleur Général d'État Adjoint.

Il a pour objet de doter ces hautes autorités de contrôle d'un appui administratif, protocolaire et sécuritaire strictement fonctionnel, nécessaire à l'exercice effectif, continu et indépendant de leurs missions de contrôle, d'audit, d'évaluation et de conseil auprès des pouvoirs publics.

La composition ainsi définie répond à un double impératif :

- garantir l'efficacité opérationnelle des fonctions de contrôle de l'État ;
- préserver le caractère technique, neutre et non pléthorique des cabinets, conformément aux principes de bonne gouvernance, de sobriété administrative et de maîtrise des charges publiques.

Ce projet de décret s'inscrit enfin dans la dynamique de renforcement des organes de contrôle et de consolidation de l'État de droit, voulue par le Président de la République, en vue d'une amélioration durable de la performance et de la redevabilité de l'action publique.

- Projet de décret portant réorganisation des attributions des Inspections générales des services ;

Le présent projet de décret, pris en application de l'article 95 de la Constitution, vise à refonder et harmoniser les Inspections Générales des Services au sein des ministères, afin de renforcer la gouvernance administrative, la performance publique et la redevabilité.

Il clarifie leur positionnement fonctionnel, unifie leurs missions et renforce leur rôle en matière de contrôle, d'audit, d'évaluation de la performance et de conseil auprès de l'autorité ministérielle.

L'Inspection Générale des Services contribue également à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des manuels de procédures, en collaboration avec le Secrétariat général.

Cette réforme s'inscrit dans la volonté du Président de la République de consolider les mécanismes internes de pilotage et d'amélioration continue de l'action publique.

- Projet de décret portant réorganisation des attributions de la fonction de Secrétaire Général de Ministère ;

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 95 de la Constitution, redéfinit et consolide la fonction de Secrétaire Général de Ministère.

Il vise à réorganiser, clarifier et renforcer la chaîne de commandement administratif, à améliorer la coordination interne des services et à assurer un pilotage permanent, professionnel et structuré de l'action administrative, distinct des fonctions politiques exercées par les membres du Gouvernement.

Cette réforme s'inscrit dans la volonté de renforcer l'efficacité, la continuité et la cohérence de l'action administrative de l'État.

- Projet de décret portant réorganisation des attributions de la fonction de Directeur central des affaires juridiques au sein des ministères.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de la loi n°20/2005 du 3 janvier 2006, vise à réorganiser la fonction de Direction Centrale des Affaires Juridiques au sein des ministères.

À ce titre, la Direction Centrale des Affaires Juridiques est chargée d'accompagner les ministères dans l'élaboration, le suivi et la sécurisation des textes législatifs et réglementaires, la gestion du contentieux de l'État, la veille juridique ainsi que la représentation auprès des instances nationales, régionales et internationales.

Elle comprend les services de la Réglementation, de la Documentation et du Contentieux.

Par ailleurs, la nomination du Directeur Central et du Directeur Central Adjoint relève désormais d'un choix conjoint du Ministre concerné et du Secrétaire Général du Gouvernement, garant de la norme juridique au sein de l'Administration.

MINISTERE DES EAUX ET FORETS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

- Projet de décret portant création et organisation de la Médaille d'Honneur des Eaux et Forêts

Le présent projet de décret institue, au sein du Ministère des Eaux et Forêts, une distinction honorifique destinée à récompenser les agents ayant fait preuve d'un dévouement émérite, d'un engagement durable et d'une contribution significative à la protection, à la gestion rigoureuse et à la valorisation durable des ressources forestières nationales.

La Médaille d'Honneur des Eaux et Forêts comprend trois échelons : Bronze, Argent et Or. Elle est attribuée aux agents totalisant respectivement dix, vingt et trente années de service effectif au sein de l'Administration des Eaux et Forêts.

POLITIQUE GENERALE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE, CHARGE DE LA LOGISTIQUE

Le Conseil a pris acte de l'opérationnalisation effective de la digitalisation des documents de transport routier, conformément aux Très Hautes Instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République relatives à la modernisation de l'Administration et à la digitalisation des services publics.

Cette opération, qui s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique conduite avec l'appui de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF), marque une étape déterminante dans le renforcement de la gouvernance numérique nationale, notamment à travers :

- la simplification, la célérité et la sécurisation des démarches administratives au bénéfice des usagers, grâce à une meilleure accessibilité des services via les plateformes numériques ;

- le renforcement de la sécurité routière, par une traçabilité accrue des conducteurs et des véhicules, contribuant à la réduction des fraudes et des falsifications de documents.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION, CHARGE DE L'INTEGRATION ET DE LA DIASPORA

Au terme de la présentation du Ministre, le Conseil a marqué son accord pour les demandes d'agrément des personnalités diplomatiques suivantes :

- **Docteur Jassem Mohamed ALQASSIMI**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire des Émirats arabes unis près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Monsieur Md. Najmul HUDA**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bangladesh près la République Gabonaise, avec résidence à Alger ;
- **Docteur Xavier CRESPI****N**, en qualité de Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Gabon ;
- **Monsieur Marco Patricio ZAMBRANO RESTREPO**, en qualité de Représentant résident de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au Gabon.

Le Conseil des Ministres s'est par ailleurs félicité de l'attention particulière portée au Gabon en vue de sa représentation de la Sous-région au sein des organes de l'Union africaine, positionnement stratégique de nature à consacrer le retour effectif de notre pays au sein de cette organisation continentale.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a pris acte de la communication du Ministre, qui a représenté Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, à la 56^e Réunion annuelle du Forum économique mondial (World Economic Forum – WEF), tenue du 19 au 23 janvier 2026 à Davos Klosters, en Confédération suisse.

Cette rencontre de très haut niveau, qui a réuni plus de soixante (60) Chefs d'État et de Gouvernement ainsi que des institutions

internationales de premier plan, a permis de renforcer significativement la visibilité, la crédibilité et l'influence internationale du Gabon, en le positionnant comme un État réformateur, proactif et stratégiquement aligné avec les mutations de l'économie mondiale.

Les Chefs d'État et de Gouvernement ainsi que les hautes personnalités présentes ont, à cette occasion, adressé à Son Excellence Monsieur le Président de la République leurs félicitations appuyées pour le leadership affirmé qu'il exerce à la tête du pays et pour la dynamique de transformation politique, institutionnelle et économique engagée sous son impulsion.

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS HUMAINS

Le Conseil a marqué son accord pour la participation du Gabon à la 60^e session du Conseil des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA).

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil a marqué son approbation pour :

– **l'organisation de la 9^e session ordinaire de la Commission Nationale d'Affectation des Terres, des Espaces Fluviaux et Maritimes (CNATEFM).**

La tenue de cette session répond à une exigence de clarification, de coordination et de sécurisation des décisions publiques relatives à l'usage de l'espace national.

Elle vise à consolider le rôle de la CNATEFM en tant qu'instance de régulation, d'arbitrage et d'orientation stratégique, et traduit la volonté du Gouvernement de renforcer la cohérence de l'action publique, de sécuriser les projets de développement et d'assurer une gestion concertée et maîtrisée des terres et des espaces naturels.

– **l'organisation par le Gabon du Sommet des Affaires de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), en marge du 11^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OEACP, prévu du 27 au 29 mars à Malabo, en Guinée Equatoriale.**

L'organisation et la présidence de ce Sommet constituent, pour le Gabon, un enjeu majeur de visibilité, de positionnement économique et d'influence régionale, en cohérence avec les ambitions gouvernementales en matière de transformation structurelle de l'économie.

MINISTERE DE LA PECHE, DE LA MER ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Le Conseil a examiné et approuvé la communication relative à la tenue de la Commission mixte technique portant sur la dénonciation de l'Accord de partenariat de pêche durable entre la République gabonaise et l'Union européenne.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté affirmée du Gabon de renforcer sa souveraineté sur ses ressources halieutiques et de promouvoir un cadre de coopération renouvelé, équilibré, durable et mutuellement bénéfique.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le Conseil a approuvé la mise en place, au sein du Ministère de la Fonction Publique, d'une Commission de discipline, de coordination et de suivi, destinée à harmoniser les procédures disciplinaires, sécuriser les décisions et assurer le suivi centralisé des sanctions, conformément aux Très Hautes Instructions du Président de la République.

Par ailleurs, le Conseil a autorisé la réalisation d'audits administratifs et financiers relatifs aux stages professionnels 2024 et aux agents de la MONP, toute régularisation étant suspendue jusqu'à l'adoption d'un cadre interministériel.

Enfin, le Conseil a approuvé le principe d'un portage conjoint, avec le ministère chargé du Budget, d'un projet global de régularisation des situations administratives, assorti d'une concertation avec les organisations syndicales.

MINISTERE DES EAUX ET FORETS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

Le Conseil a marqué son accord pour la participation et le co-parrainage par la République Gabonaise d'un évènement parallèle consacré au renforcement du cadre juridique international de lutte contre la criminalité environnementale, en marge du 15^e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime, prévu du 25 au 30 avril 2026 à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.

Cette participation constitue une opportunité diplomatique majeure pour renforcer le leadership multilatéral du Gabon dans la lutte contre la criminalité environnementale.

MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a suivi avec une attention particulière les communications de du Ministre relatives, d'une part, à l'état des lieux du Centre Hospitalier Régional Estuaire-Melen (CHREM) et du Centre National de Santé Mentale (CNSM), établi par les services techniques du Ministère de la Santé à la suite des fortes intempéries survenues le 15 décembre 2025, et, d'autre part, au mouvement social des enseignants paramédicaux en formation initiale et continue de l'Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale (INFASS), portant sur le paiement des vacations dues et la clarification de leur statut administratif.

MINISTERE DU TOURISME DURABLE ET DE L'ARTISANAT

Le Ministre a obtenu l'accord du Conseil pour le lancement d'une opération nationale de sensibilisation des opérateurs économiques du secteur du tourisme, conformément aux dispositions de la loi n°034/2020 du 22 mars 2021 régissant le secteur.

Cette opération vise notamment à identifier et recenser les opérateurs en vue de la constitution d'un fichier national digitalisé, à encourager la régularisation des situations administratives et à renforcer la synergie entre l'administration du tourisme, les collectivités locales et les acteurs du secteur, en faveur d'un développement harmonieux et inclusif du tourisme.

MISSIONS-SEMINAIRES-CONFERENCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS, CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

Le Conseil a pris acte des conclusions de la Session Ordinaire du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) qui s'est tenue le 19 décembre 2025, à Bata en Guinée Equatoriale.

MINISTERE DES EAUX ET FORETS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

Le Conseil s'est félicité de la participation du Gabon à la 5^e Session de la Conférence islamique des ministres responsables de l'eau (CIME 5), tenue à Djeddah, en Arabie saoudite, marquée par l'élection de notre pays comme membre du Conseil de l'Eau de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour un mandat biennal 2025-2027, en qualité de représentant de la région Afrique, aux côtés du Burkina Faso et de la République du Niger.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les personnels suivants, respectivement Conseillers du Président de la République sont remis à la disposition de leur administration d'origine :
Il s'agit de :

Mmes

- Leïla KOGOU MOUANGA épouse ANGUILEY DJOMBO ;
- Berthe OVARI OURA.

CABINET DU HAUT-REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ZEPHIRIN RAYITA

- **Conseillers du Président de la République :**

MM

- Régis Josselin ROMSENY ;
- Joseph BOLY.

- **Attaché de Cabinet à la Présidence** : M. Kurt OKILY.
- **Secrétaire de Cabinet du Président de la République** : Mme Aimée Clélia ADIMET OSSOUMBIE.
- **Chargé de Missions du Président de la République** : M. Landry ITOUMBA MBOUITI.
- **Agents de Sécurité** :
 - Brigadier de Police AYOUNE Yorick ;
 - Sous-Brigadier de Police MBERINO Zeff Lauris.
- **Chauffeur** : M. Jean-Claude MACKAYA

CABINET DU HAUT-REPRESENTANT PERSONNEL PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GERVAIS ONIANE

Monsieur **Yvon NZENG-YEYET**, précédemment **Conseiller du Président de la République** et Madame **Violène IROUNGUI-LEMBA**, précédemment **Attachée de Cabinet à la Présidence de la République** sont remis à la disposition de leurs administrations d'origine.

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTEMENT SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

Conseiller Spécial du Président de la République, Chef de Département : Mme. Géraldine YAMA ROBERT.

CABINET DU VICE - PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- **Conseiller Spécial du Président de la République, Directeur de Cabinet du Vice-Président** : M. Eloi Jean Jacques BLAMPAIN.
- **Secrétaire Particulière du Vice-Président de la République** : Mme Lucie BOA MBENDJE épouse ROBOTY.
- **Secrétaires de Cabinet du Président de la République** :

MMES.

- Dieynaba SOW épouse NZANG EKOUMA ;
- Jeanne Elsy OGOUERA OTCHANGA;
- Leslie BENETT.

- **Conseillers Spéciaux du Président de la République**

- Pr Symphorien ENGONE MVE ;
- Jacques Mathias MANGANGUELA ;
- Edgard Mesmer MVELE OBIANG;
- Yannick Lionel MOUSSAVOU ;
- Stessy AMIAR.

- **Conseillers du Président de la République :**

MM

- Jean Bosco BIYANDZA;
- Juste Alfred AMBOURHOUE ;
- Marceau MALEKOU.

- **Attachés de Cabinet à la Présidence de la République :**

- Vincent NTOUTOUME EMANE ;
- Yannick Franz IGOHO.

- **Chargés de Missions du Président de la République :**

MM.

- Denis DAMAS ;
- Gérard GNAMBAULT OGOWET ;
- Gaston Noel LIRA ;
- Mme Marie Francine NTOREBOUGA.

- **Chef du Protocole :**

- M. Salatou ASSAN.

- **Aide de camp :** Commandant James Blaise OYE NGUEMA.

- **Agents de Sécurité :**

- Adjudant-chef Major Yannick MAMBENDA-MOUPENDE ;
- Sergent-Chef Major Till Teddy DJAMBA ;

MM.

- Jonathan NDENDJIE ;
- Patrick Henri NOMBO.

- **Intendants du Vice-Président de la République :** Mme Ligie Nadège NGONTANG AHOUNOU.

Les personnels dont les noms suivent, sont remis à la disposition de leurs administrations d'origine :

Mmes

- Huguette NZAMBA NZAMBA.
- Marie Agnès MOUTSINGA – MOUMBANGOU épouse NYAMATSIENGUI ;
- BIDJONGOU NZAMBA ;
- Clarisse Marie SOUGOU ;
- Ralisia Gilda NDZOLA épouse NGABINA ;
- Rosalie LENDONGA épouse MBADOUMA ;
- MADJINOUBADINGA.

MM.

- Jean M'BADINGA MBADINGA ;
- Jean Claude MATIBA ;
- Jean Louis KOMBILA ;
- Jean Eusèbe NGUEMA EDZO ;
- Justin MAGANGA MANFOUMBI ;
- Eric Wilfrid MOUSSIROU ;
- MAVOUNGOU MAVOUNGOU ;
- Ismaël Vladimir DJIEMBI DJIEMBI ;
- Claude Bertrand MOUELE ;
- Claudestin Paul IWANGO DE IWANGO.

CABINET DU VICE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT

- **Directeur de Cabinet** : M. Alain REMPANOT MEPIAT.
- **Directeur de Cabinet Adjoint** : M. Fiacre Aristide DIABA.
- **Chef de Cabinet** : M. Willy Bienvenu MONDJO.
- **Secrétaire Particulière du Vice-Président du Gouvernement** : Mme. Juliette LOMBA NGUELET Veuve MBOKO.
- **Secrétaires de Cabinet du Vice-Président du Gouvernement** :

Mmes :

- Roseline AKELE EDOU ;
- Darlia Aretha MIKILOU ;
- Wilma Amaelga MAPAGHA ;
- Lauria BENGHA ;
- Natacha Owendoline MASSOUKOU épouse MOUNANGA.
- **Conseiller Diplomatique** : Mme Chimène MOUELE.
- **Conseiller Communication** : M. Aimé Sancer NZIENGUI.

- **Conseillers Techniques** :

MM

- Kern Terence IPONGA BODI ;
- Giscar ASSOUMOU ELLA ;
- Ornel Percellin FOUTANGOYE NZENGUE ;
- Aimé Gaëtan YOUBOU IPAUTA ;
- Nicaise NOMEWA ;
- Wilfried MENGHE ;
- Yvon CAPITO ;
- Pierre NZIENGUI MAMBOUNDOU ;
- Rodrigue BOUBATA ;

Mme

- Annie Flore MFOULA NGHANGY ;
- Marcia ANGUE épouse PEMENGOYE ;
- Lysiane NEYER KENGA ;

- **Attachés de Cabinet :**

Mmes

- Ghislaine OKOME ONDO épouse OTOGO CASTANE ;
- Malika Marlène FIOCCA ;
- Glenn Josaphat MOUAMINI NGADI ;
- Peryllat KENGA SOSSY épouse EBOME ZENG ;
- Angie Celia MOUGHOUA MOULOPOU ;
- Rolande Jelyssa NDEPILA ;
- Stimela LIMONI BOUANGA.

- **Chargés de Missions du Vice-Président du Gouvernement :**

MM.

- Joachim NDZOUKI ;
- Félicien MOUKALA ;
- Frédéric LICHOTEKA ;
- Wilfrid MAVOULOU ;
- Pascal MOUBEWE ;
- Marie IMOIGNI ;
- Landry NGOYO MOUSSAVOU.

- **Chef du Protocole :** Mme Sylvie Carine PEA MAKABI.

- **Chargé du Protocole :**

- M. Lilian Hulrich MOUANDZA ;
- Mme Julia Blanchard KOUYI.

- **Aide de Camp :** Capitaine MINKO MABEYI Dia Peter Le Hires.

- **Médecin Militaire** : Médecin Lieutenant-Colonel MBINI Junior Jean Léonard.

- **Agents de Sécurité** :

- Lieutenant BOUTAMBA Djoze Petit ;
- Adjudant NGOUA MEBALE Louis Davis ;
- Brigadier TEKA Gildas ;
- Brigadier NZEDI Ayis Hector.

- **Chauffeurs** :

- Sergent-Chef ANGOUO OKAKA Ralph ;
- Sous-Brigadier ANGOUYA AFOUTA Sorel.

Les personnels suivants sont remis à la disposition de leur administration d'origine :

Il s'agit de :

- M. Arsel MORO NGUI ;
- M. Etienne Francky MEBA ONDO ;
- M. Charles OTCHANGA ;
- Mme Marthe FAUSTHER ;
- M. Jean-Marie NTOUTOUME ESSONO ;
- M. Marc NGUEMBE EKIA ;
- M. Ernest ANTCHOUHEY OGOUEROWO ;
- M. Hyacinthe BAMBA ;
- Mme Blandine OBONE EBANG épouse BEKA ;
- M. Rodney MBENG EKOREZOK ;
- M. Arsène MBOKO ;
- Mme Blandine OSSEY épouse EBANG ESSONO ;
- Mme Aubin MBEANG ONDO
- Mme Iris Raymonde MAROUNDON N'GANGUI ;
- Mme Constantine NYANGONE ZOGO ;
- Mme Elisabeth MANGUE épouse NWOMPAMWE ;
- M. Pierre Stéphane NGUEMA BIBANG ;
- M. Kevin MOUKADI ;
- M. Jean Pierre KOMBILA NZIENGUI ;
- M. Wilfried Widor EKOBO ;

- M. Eric Gaston NGUEMA ;
- M. Salem MOUSSAVOU.

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

CABINET DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ADJOINT

- **Aide de Camp** : Sergent-Chef Major EKOMI Constant Arnaud.
- **Agent de Sécurité** : M. EYANG ESSIE Velan Stany.
- **Chauffeur Particulier** : M. Cédric MVENGA.

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE CHARGE DE LA LOGISTIQUE

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet** : M. Abel NYAMA.
- **Conseiller Diplomatique** : Mme Rita NDINDO.
- **Conseillers Techniques** :
MM
 - Nestrack Leyris MOMBO ;
 - Yann MEFANE ;
 - Laurent ABESSOLO MVE ;
 - Léandre NTSAGUI ;
 - Crépin MANFOUMBI MENGARA ;
 - Wilfried Stéphane IGOWA RERAMBYAH.

Mme

- Paule BIKYE MENDOGO.
- **Conseiller Juridique** : Mme Flora MOUSSAVOU-MAPAGA.
- **Conseiller en Communication** : M. Orphée BOUSSOUGOU BOUSSOUGOU.
- **Chargés d'Études** :

MM. :

- Gilles Bardor KOUANGA BOUNDA ;
- Mac Dexter DJIGATH OBIEBR

Mmes. :

-
- Heroica Isadora AZIZET NDJOUMBINI ;
- Morgane ONTALA LEWORI ;

- **Chargés de Missions :**

MM.

- Blaise Pascal MIAMME MINSOKO ;
- Gaspard MEZUI OVONO ;
- Samson Amour DIVASSA.

Mmes.

- Prunella Coralie MBOUMBA NDJIMBI ;
- Brinda Lucie PAMA.

- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme Yaël Inès YAKUMU YAMUTU YANGARI.

- **Secrétaire de Cabinet :**

Mmes.

- Edwige Sophie HOUNNOU ODOUKA épouse OUGOULA ESSONGUE ;
- Carine MOULOINGUI MFOUBOU ;
- Ingrid Inès MAGNOUMBA ;
- Dalia Ursula Thecle NGOVET.

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Vanessa Elfi NDOUTOUME NGWAZIWO.

- **Chef du Protocole :** M. Wilfrid Hugues OGOUAMBA ROCKOUNGOU.

- **Aide de Camp du Ministre :** Lieutenant BOUCHARD Anthony Axel.

- **Agent de Sécurité du Ministre :**

- Sergent-Chef Major MOUBISSANGOYE LOUMBI Grouse ;
- Sergent OBIANG ELLA Gauthier Severin.

- **Chauffeur Particulier du Ministre :** Sergent-Chef Major NGOMA DICKARADOH Childeric.

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

- **Directeur Général** : Mme. Frédérique AVOME ANGUE OLIVEIRA épouse GUEVIT.
- **Directeur Général Adjoint** : Commandant OGANDAGA OGANDAGA Wilfried Gaël.

ADMINISTRATION SOUS TUTELLE

FLY GABON HOLDING

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président du Conseil d'Administration** : M. Jean Paul MAKOSSO.
- **Directeur Général** : Mme. Marisca Emerenziana ANDJAI OBOURI.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE

CABINET DU MINISTRE :

Messieurs **Augustin MADOUA** et **Marc EBÈ NDTOUTOUME**, respectivement Conseillers du Ministre sont remis à la disposition de leur administration d'origine.

DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES FINANCIERES

- **Directeur Central** : Mme Lucienne NGNYOMBA LEKANGA.

DIRECTION CENTRALE DES RESSOURCES HUMAINES

- **Directeur Central** : Mme Noéline MAGANGA MBADINGA.

DIRECTION GENERALE DES EXAMENS ET CONCOURS

- **Directeur Général** : M. Franck DOUKAKA.

MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE ET DE LA DECENTRALISATION

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet** : M. Maixent NGOUNGA
- **Secrétaire Particulière du Ministre** : Mme Joselina MBOUMI NZINZI.
- **Secrétaire de Cabinet** : Mme André Laurene Kisslène OMOGHE BIE.

– **Conseillers Techniques :**

- Dr Henri NJOH ;
- M. Pierre Didier PANDJO ONDO DONDINAUT.

– **Conseiller Juridique :** M. Aimé Roger MOULOUNGUI.

– **Conseiller en Communication :** M. Jean Eric NZIENGUI MANGALA

– **Chargés Etudes :**

- Mme Bermélia AYI-NZOLA;
- Taty MOUSSAVOU DOUKAKAS;
- Romaric Elie MVOLE NDONG.

MM

– **Aide de Camp :** Brigadier-Chef Major KOUMBA KOUMBA Gildas Fradhas.

– **Agents de Sécurité :**

- Brigadier MBAMA Julio Cardin ;
- Sous-Brigadier ESSOE MBA Dimitri Venceslas.

LA GABONAISE DES JEUX

- **Directeur Général :** M. Roméo Fabrice NGUEMA ONDO.

MINISTERE DU LOGEMENT DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet :** M. Franck IGNANGA IGNANGA.
- **Conseiller en Communication :** M. Alex Cédric SAIZONOU ANGUILET.
- **Conseiller Juridique :** Mme Ruth TSIOKACKA.
- **Conseiller Diplomatique :** Mme Ines Cécilia NGADJI.
- **Conseillers Techniques :**

Mmes

- Hélène Anne Léa DAMAS OMBEMBE ;
- Julienne Corinne SKIT épouse LEKOUNA ;
- Dr Ida Rachel MOUSSAVOU.

MM

- Didier MOUNZIEGOU MIHINDOU ;
- Ismaël MAKANGA ;
- Dr Dieudonné MOUKETOU-TARAZEWICZ.

- **Chargés d'Etudes :**

Mmes

- Khirta Lauriane IMMONGAULT ;
- Josée Précilia DIBANGA.

MM

- Jovanie Sonie NDONG SONGO ;
- Romaric YENDJI.
- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme Ornella Lidwine BEYENET AVOMO.
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Ode Ynesse Nancy BAWIRA.
- **Secrétaire de Cabinet :**

Mmes

- Lauricia BISSALA MYBOTO ;
- Herlange TSOUNGUI épouse WALI WALI ;
- Emeline BIGNOUMBE BI NGUIMBI épouse ASSOUMOU.
- **Chauffeur Particulier :** M. Renaud OUBALA.
- **Aide de Camp :** Marechal des Logis Chef Major BIBALOU Irwin.
- **Agents de sécurité :**
 - Adjudant BOUROBOU Walter ;
 - Brigadier-Chef NGUEMA Renaud.
- **Chargés de Missions :**

MM

- Hermann Blaise MOULOOUNGUI ;
- Raphaël KOUSSOU LELE ;
- Jonas MABIKA ;
- Alain Fabrice MOUNDJIEGOU.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION, CHARGE DE L'INTEGRATION ET DE LA DIASPORA

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet :** Mme Adélaïde Chantal NGOVET épouse NKOGHE NDONG.

- **Secrétaire Particulière du Ministre** : Mme Corinne-Michelle EYANG ETOUGHE.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Cellule d'Analyse et de Prévision (CAP)** : M. Sosthène NGOKILA.
- **Ambassadeur Itinérant chargé des Questions Militaires** : M. Franklin Joachim MAKANGA.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Diplomatie Culturelle** : M. Éric Joël BEKALE ETOUGHET.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Diplomatie Économique et des Affaires Commerciales** : M. Aristide EBANG ESSONO.
- **Ambassadeur Itinérant chargé du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour les Réfugiés** : Mme Eveline OTSOBOGO.
- **Ambassadeur Itinérant chargé des Questions Environnementales** : Mme Flore KOUMBA PAMBO.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Coopération Internationale** : M. Valentin LOEMBA BAYONNE.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Coopération Bilatérale et Multilatérale** : M. Jean Yves TEALE.
- **Ambassadeur Itinérant chargé de la Modernisation de l'Outil Diplomatique** : M. Marcel RAPONTCHOMBO DABE.
- **Conseiller Juridique** : M. Fabrice BELEBELET OYINGHA.
- **Conseiller chargé des Questions Administratives** : Mme Paulette Régine AYANG.
- **Conseiller chargé du COMMONWEA LTH** : M. Ulrich JOUMAS tchyantou.
- **Conseiller chargé de la Coopération Décentralisée** : M. Axel Jesson Denis AYENOUE.

- **Conseiller en Communication** : Mme Daniella Raïssa MENGUE MENDAME.
- **Conseiller chargé de la Diaspora** : M. Kenny Scoth OUMBA-SOUKOU.

- **Conseillers Techniques :**

Mmes :

- Carole MEYIE ME MOTO ;
- Riaz Felicia KABORY épouse LAYIGUI ;
- Josée Wildine LEWOBI ANDOOU épouse LETSINA EPIE;

- M. Michel Franck NEMBE LESSIBI.

- **Chargés d'Etudes :**

MM. :

- Joel LEHOUMBOU ;
- Paterné ALLOGO NDONG ;
- Ralph Rodnel NGADJI ;
- Carmel Leger KINGA MIHINDOU.

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Carole Joséphine OBISSA.

- **Secrétaires de Cabinet :**

Mmes :

- Chriss Elsie MAKAGA ;
- NKOUNASSI LOUMBANGOYE épouse MASSIMANGA.

- **Chef du Protocole** : M. Stephane Pastin LEKOKA.

- **Chargés de Missions :**

MM. :

- Derrick Darcy ICKAMBA MBOKO ;
- Ulrich MBICKA MBICKA ;
- Gildas Davy BOUKOUYAS ;
- Franck OMBIMBA Eugene

- **Aide de Camp** : Lieutenant SAMI .

- **Agent de Sécurité** : Sous-Lieutenant MAISSA CISSE Dimitri François.
- **Chauffeur Particulier** : Adjudant LEKINGANI Ferdinand.

COMMISSARIAT GENERAL À L'INTEGRATION REGIONALE

- **Commissaire Général** : M. Freddy NZE EKEKANG.

SERVICES EXTERIEURS

SECRETARIAT GENERAL

- **Consul Honoraire du Gabon à Monaco** : M. Adnan HOUDROUGE.
- **Ambassadeur de la République Gabonaise au Bukina Faso** : Dr. Thierry Yvon Michel N'GOMA.

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS HUMAINS

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet** : M. Aristide P. NYAMAT BANTSIVA.
- **Conseillers Techniques** :
M.
Mme
 - Hugues Davy ENDAMA NDONG.
 - Léa SAJOUX MPEMBA.
- **Conseiller Diplomatique** : Mme. Yasmine Axelle MARAT-ABYLA MOGNEPI.
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Luce Laurencia KELE NGOMBI.
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Iris Amandine MBIRA.
- **Chargée d'Etudes** : Mme Hornellia Brinda INGUEZA OBOUKA.
- **Secrétaire de Cabinet** : M. Gabin Gabriel BICKA.

MINISTERE DU PETROLE ET DU GAZ

ADMINISTRATION SOUS TUTELLE

GABON OIL COMPANY (GOC)

- **Directeur des Opérations** : M. Christian Joly YOGOULOU.
- **Directeur Financier** : M. Guyllain OWONO SIMBA.
- **Directeur Contrat Achat** : M. Vladimir Cédric Arnaud MEYOUA.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS, CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

CABINET DU MINISTRE

- **Conseiller Juridique** : M. Guy-Gervais MBONGO OTANDO ;
- **Conseillers Techniques** :
 - o **Madame** :
 - Juliette WEISFLOG
 - Natacha MANOMBA ép MOULOOUNGUI
 - o **Messieurs** :
 - Pierre-Célestin MEYE BIKA ;
 - Bertrant Josaphat OLLIANG ANGONE ;
 - Prosper EBANG EBANG ;
 - CLAUDE MOMBO ;
 - Hugues Sorel ONGOLLO
- **Conseiller en Communication** : Mme Aliana NYNGONE MBELE
- **Chargé d'études** :
 - o M. Samuel Rodrigue NDONG EDENG ;
 - o Mme Nancie Michaelle BARROT IVOLOT ;
 - o M. Régis Gacien TCHIAMA ;
 - o Mme Pierfela-Jorane MAGANGA MABIKA.
- **Secrétaire particulière du Ministre** : M. Gipsy Irène VOUGO PONOU
- **Secrétaire particulière du Directeur de cabinet** : Mme Dorothée AZIZEHT ADOHINZIN ;
- **Secrétaire de cabinet** :
 - o Mme Francisca GUITSOUSOU épouse KOUMBA ;
 - o Mme Larissa ANGUEZOMO ;
 - o Mme Thelma SARAH ANDOU M'ALANDJI.
- **Chef du protocole** :
 - o M. Dyamis Claude DESNO ONDO
- **Aide de camp** : Adjudant-chef major d'Armée Gaylord OSSAVOU AUGUSTIN,.
- **Agent de sécurité** : Adjudant de Gendarmerie **Arnold MBOULOU MIHINDOU** ;

- **Chargé de missions :**
 - M. Stéphane MIKANG ;
 - M. LANDRY NGOUA ;
 - M. Eugène SERGE OBIANG OBAME ;
 - Mme Edwige BESSEGHE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- 
- **Directeur de Cabinet :** M. Assan Césaire TSINGA
 - **Secrétaire Particulière du Ministre Délégué :** Mme Ariane MOUSSOUNDA épouse EKAKA.
 - **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Josiane BOURDES NGOUANGA.
 - **Conseillers Techniques :**

MM.

 - Sylvain YOUMOU ;
 - Christian OLOUMOU ;
 - **Chargés Etudes :**

MM.

 - Arnold OBIANG;
 - Billy John Caprel ABISSAYE OYEKE;
 - Axel Georges RAKOLIANO SOULE.
 - Mme Lima Ingrid WALLY ONTALA.
 - **Chargés de Missions :**

MM.

 - Nick Hippolyte NKIA ;
 - Ariel Glend OFOU ONTANA.
 - **Chef du Protocole :** Mme Magalie NAGNIMA.
 - **Secrétaire de Cabinet :** Mme Evelyne EDIMA épouse LOUBENDJE.
 - **Aide de Camp :** Adjudant-Chef-Major OKALA Lucien.
 - **Agent de Sécurité :** Adjudant TOLOKANDAGA Placide.
 - **Chauffeur Particulier :** Sergent-Chef MPAGUIPIEME AKIRA Thérance.

Établissement sous-tutelle :

Caisse de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB)

- **Conseiller du Directeur Général** : Mme Jocelyn Makita BICHEPPIE

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES GEOLOGIQUES

ADMINISTRATION SOUS TUTELLE SOCIETE EQUATORIALE DES MINES

DIRECTION GENERALE

- **Conseiller du Directeur Général** : Mme. Barbara Jacqueline DJOMBOUE ATSAME.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA TRANSFORMATION LOCALE SECRETARIAT GENERAL

- **Secrétaire Général** : M. Mesmin MOUIRY.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

CABINET DU MINISTRE

- **Directeur de Cabinet** : Monsieur Anicet Serge ABESSOLO MBA
- **Conseiller Juridique** : Monsieur Kévin Raphaël SIMA METOGHO
- **Conseiller en Communication** : Monsieur Lionel NDONG EYEGHE
- **Conseiller Diplomatique** : Madame Audrey Malaïka NYANGOUE BIKEIGNE
- **Conseillers Techniques**

Mmes

- Josette BIVIGOU ép. RAZAKABOAY
- Amour Clara MEGNE M'OBIANG

MM

- Dimitri Renaud OBIBALAGHA
- Patrick OBIANG
- Luca Rufin NZAO NZAO
- Hervé BIYOGO

- **Chef du Protocole** : Mme Manuela Armelle KOUBDJE NIAMBOU ép. LEMBOUMA

- **Chargées d'Études**

Mmes

- Lyonore EVI EYA
- Andrelle Edna MADOUNGOU MANGHANDZI

MM

- Guy Godel MADAMA ;
- Arnaud BAGUISSY.

- **Chargés de Missions**

MM

- Judes Bertrand MEKAME MBA ;
- Martin Cyrille NDONG MAGANGA ;
- Stéphane MEYO ;
- Célestin BIYOGHE BI NZOGHE.

- **Secrétaire Particulière du Ministre** : Mme Laure DAOUDA ép. MOUKAGA MIKIELA

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Marie-Gisèle OYANE ép. OBAME

- **Secrétaires de Cabinet**

Mmes :

- Yasmine Karen MINKWE ép. MBINDZOU ;
- Mandy Fernande OZOUAKI ;
- Pascale EYONO MBA.

SECRETARIAT GENERAL

- **Secrétaire Général** : Mme Marie Colette NGUEMA ABESSOLO

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Directeur Général** : Mme Marie Claire MELONG AYENOUE

- **Service Courrier, Archives Et Documentation**

Chef de Service : M. MBAMI DJAMBO Georges Bernard

- **Chef De Service Ressources Humaines Et Moyens** : Mme WORA Chimène Marina

- **Service Système d'information, Etudes et Statistiques**
Chef de service : M. SANT'ANNA RADJOUMBA Lionel Lilian

DIRECTION DU RECRUTEMENT

- **Directeur** : Mme MEKAMANE Agnès

Service Recrutement

- **Chef de Service** : M. MBATOUNG Adonis

DIRECTION DE LA GESTION DES PERSONNELS ET DU CONTENTIEUX

- **Directeur** : M. BOUSSEBA MOUKEKE Bruno
- **Directeur Adjoint** : Mme NZENGUE BAYA Raymonde

Service Gestion des Carrières et Emplois

- **Chef de Service** : Mme OULABOU MBADINGA Estelle Sandrine

Service Retraites et Affaires Sociales

Chef de Service : Mme OLIVEIRA FOUNZI Emmanuelle

DIRECTION DES STAGES PROFESSIONNELS

- **Directeur** : Mme ASSOUMOU Andrée Léa
- **Directeur Adjoint** : Mme WORA ROLENGA Darlène

Service Contrôle et Déroulement des Stages

- **Chef de Service** : M. OBIANG ELLIE Christian Didier

DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES

- **Directeur** : M. David BOUNDOUKOU
- **Directeur Adjoint** : Mme Edwige ABEME EYI

DIRECTION GENERALE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- **Directeur Général** : M. NSO Nestor
- **Chargé d'Etudes** : Mme EVOUNA MVONO Shadia Shérone Lesly

- **Service Courier, Archive et Documentation**
Chef de service : Mme MAGANGA MANGALA Audrey

Service Ressources Humaines et Moyens

- **Chef de service** : Mme OBONE EVOUNA Irène Marie Toussaint

Service Système d'Information

- **Chef de service** : M. MAVOUNGOU Dominique

DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

- **Directeur** : M. ONDO OBIANG Sylvestre

Service Etudes et Projets de Réforme

- **Chef de Service** : Mme AGHERO MBENDJICKA Chancia Olivia

Service Coopération

- **Chef de Service** : Mme ANDEME ALASSANE Zalika Oriane

DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES

- **Directeur** : M. BOUDINGA Martin

Service Organisation et Méthodes

- **Chef de service** : Mme MFOUBOU MAPALI Brunelle Estimée

Service Appui à la Digitalisation de l'Administration

Chef de service : Mme ELLESSOGHO ELLA ONDO Andrée Lizzy

DIRECTION DE LA MODERNISATION DES CADRES JURIDIQUES

- **Directeur** : M. MELIGHE ME MBOREKOMI Jérémie

Service Normes

Chef de Service : Mme MBOUMBA MADEKE Arline Chinalda

Service Assistance et Veille Juridique

Chef de Service : Mme ZONG NTOUTOUME Ariane Carméla

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, CHARGE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FEMME

ADMINISTRATION SOUS TUTELLE

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

DIRECTION GENERALE

- **Directeur Administratif et Financier** : M. Iraclet Ozé-Ben OPIRAS.

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DU RAYONNEMENT CULTUREL ET DES ARTS, CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES FINANCIERES

- **Directeur Central** : M Christian MBOULOU MVE.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS

ADMINISTRATION SOUS TUTELLE

GROUPE GABON TELEVISION

DIRECTION DE L'INFORMATION

- **Directeur** : Mme Stevy OYANE MEZUI en remplacement de Mme Patricia Lydie MOUELE.
- **Directeur Adjoint** : Mme Shella ANKASSA LEBOUSSI épouse MEBALE.
- **Chef de Service** : M. Sage BOUSSOUGOU MATOUMBA en remplacement de M. Guyffray NDONG OBIANG.
- **Chef de Service Information des Provinces** : Mme Odile MBOUI OWONO.

Fin.